

<https://enseignants.se-unsa.org/Modules-de-formation-a-distance-ce-n-est-pas-de-la-formation>



Enseignants de l'Unsa

Modules de formation à distance : ce n'est pas de la formation !

- Je suis... - ASH -

Date de mise en ligne : mercredi 3 octobre 2012

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le ministère de l'Éducation nationale a adressé par mel à l'ensemble des enseignants du 1er et du 2nd degré un lien vers le site Éduscol où l'on peut trouver "des modules de formation et d'accompagnement pour les enseignants de classes ordinaires qui scolarisent des élèves en situation de handicap".

Trois modules sont en ligne. Ils concernent :

- les troubles des apprentissages (TSA) ;
- les troubles envahissants du développement (TED) ou les troubles relevant de l'autisme ;
- les troubles des conduites et des comportements (TCC).

Ces modules proposent des adaptations pédagogiques, techniques ou comportementales, pour aider les enseignants à faire entrer les élèves dans les apprentissages. Ils ont pour ambition d'apporter des éléments pour faciliter la compréhension des caractéristiques du trouble de l'élève, des besoins habituellement identifiés, et des adaptations pédagogiques à mettre en oeuvre.

Malgré tout le soin apporté à la rédaction de ces fiches, pour le SE-Unsa, cela ne peut tenir lieu de formation et ne remplace pas la présence de personnels spécialisés en nombre aux côtés des enseignants, ce qui est une condition de réussite de la scolarisation des enfants en situation de handicap.

Le SE-Unsa revendique le rétablissement des formations spécialisées, une formation initiale dans laquelle on trouve des modules de formation consacrés à la scolarisation des élèves en situation de handicap, le regroupement de collègues concernés dans le cadre de la formation continue, la présence de personnels d'accompagnement formés et reconnus dans leurs compétences et des effectifs qui prennent en compte la présence de ces enfants, particulièrement quand ils sont atteints de TSA, de TED et de TCC.

Pour accéder aux modules de formation, cliquer [ici](#)